



Séance du conseil municipal du 17/02/2022

N°	Date de Décision	Signataire	Objet	Montant dépense ou recette	Imputation : Article/ fonction/
21-061	09/12/2021	Mme TORCHUT	Contrat de location d'un minibus 9 places conclu avec la Société VISIOM dans le cadre des politiques sociale et sportive, pour une durée de 3 ans. Le financement est exclusivement assuré par la société VISIOM. En contrepartie, elle dispose d'un droit d'exploitation exclusif des emplacements publicitaires situés sur le véhicule.		
21-305	20/12/2021	M. TERRIEN	Avenant n°1 au marché "Travaux de remplacement des menuiseries de l'Hôtel de ville -Lot 1 Remplacement des menuiseries des bâtiments de la rue Chapsal" conclu avec l'entreprise LORILLARD, afin de rectifier le taux de TVA		
21-344	10/12/2021	M. BERDAÏ	Convention de mise à disposition d'un local, situé 11 rue Saint-Eutrope, conclue avec l'association Bridge Club de Saintes, du 01/01/2022 au 31/12/2026 inclus	Loyer annuel : 300 €	752/071/VASC
21-344	10/12/2021	M. BERDAÏ	Convention de mise à disposition d'un local, situé 11 rue Saint-Eutrope, conclue avec l'association Saintes Poker Club, du 01/01/2022 au 31/12/2026 inclus	Loyer annuel : 300 €	752/071/VASC
21-346	17/01/2022	Mme TORCHUT	Convention de mise à disposition du gymnase, situé à la Boisnarderie, conclue avec l'Ecole Technique Privé D'esthétique Adoranature, pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder douze ans	34,50 € TTC/ heure d'utilisation Forfait de fonctionnement : 69 € TTC (appliqué par trimestre)	752/411/SPOR
21-373	08/11/2021	Mme CHEMINADE	Contrat GUSO conclu avec un intermittent, technicien plateau, dans le cadre du spectacle "Les bonnes Gens - vague à l'âme", les 12 et 14 novembre 2021.	272,02 €	64131-6458/033/DRH
21-374	30/11/2021	Mme CHEMINADE	Contrat GUSO conclu avec un intermittent, régisseur son, dans le cadre du "Festival sur la Place", le 3 décembre 2021	434,55 €	64131-6458/311/DRH
21-375	30/11/2021	Mme CHEMINADE	Contrat GUSO conclu avec des intermittents, régisseurs son-plateau-lumière, dans le cadre du "Tremplin Coup de Pouce Jeunes Talents", du 9 au 11 décembre 2021	2 974,41 €	64131-6458/311/DRH
21-376	16/12/2021	Mme CHEMINADE	Contrat GUSO conclu avec des intermittents, régisseurs son et lumière, dans le cadre du concert "Objectif Live", du 20 au 22 décembre 2021	1 766,35 €	64131-6458/311/DRH
21-398	02/12/2021	Mme CAMBON	Convention d'occupation de locaux conclue avec l' Agrocampus de Saintonge et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, afin de mettre à disposition de la Ville de Saintes l'amphithéâtre de l'Agrocampus dans le cadre du concert de Noël du conservatoire municipal, le 11/12/2021	400 € TTC	6232/311/CMD
21-399	07/12/2021	M. TERRIEN	Marché des missions MOE/AMO "Installation passerelle flottante La Palu" conclu avec le groupement d'entreprises Ad-hoc Design Naval, Bureau d' Etudes Fondations et Structures, SAS EAU MEGA Conseil en Environnement	Tranche ferme scénario 1 : 21 165 € HT Tranche ferme scénario 2 : 30 280 € HT Tranche optionnelle 1 : 2 000 € HT Tranche optionnelle 2 : 1 710 € HT Tranche optionnelle 3 : 1 060 € HT Tranche optionnelle 4 : 1 550 € HT Tranche optionnelle 5 : 250 € HT	2031/822/VOIR-ESPUB
21-401	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de remplacement des menuiseries de l' Hôtel de ville" conclu avec l'entreprise LORILLARD jusqu'au 31/07/2022 - Lot 1 : Remplacement des menuiseries des bâtiments de la rue Chapsal	223 110 € HT	2313/020/BATI-TRAVBATI
21-401	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de remplacement des menuiseries de l' Hôtel de ville" conclu avec l'entreprise HILLAIRE ET FILS jusqu'au 31/07/2022 - Lot 2 : Remplacement des menuiseries des bâtiments de la rue Clémenceau	47 338, 34 € HT	2313/020/BATI-TRAVBATI
21-401	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de remplacement des menuiseries de l' Hôtel de ville" conclu avec l'entreprise GADOUD BRAUD jusqu'au 31/07/2022 - Lot 3 : Peintures et finitions après pose des menuiseries pour les bâtiments des rues Chapsal et Clémenceau	15 774, 20 € HT	2313/020/BATI-TRAVBATI
21-402	06/12/2021	M. DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, du domaine public communal "Abbaye aux Dames" conclue avec l' association l' Abbaye aux Dames, du 01/11/2021 au 31/12/2022		
21-403	28/11/2021	Mme TORCHUT	Marché "Fourniture d'un transport et d'un pulvérisateur pour le Golf Louis Rouyer Guillet" conclu avec l'entreprise SOLVERT SAS	Montant global et forfaitaire : 40 300 € HT	2188/GOLF
21-404	16/12/2021	Mme CAMBON	Contrat de prêt de salle conclu avec la commune de Thénac, afin de mettre à disposition de la Ville de Saintes la salle des fêtes, dans le cadre du concert de la saison professionnelle du conservatoire municipal, le 07/01/2022		
21-405	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de sécurisation du stade de rugby et de foot Yvon Chevalier" conclu avec l' EIRL HUGUET MICKA CLOTURES	13 177,65 € HT	2313/411/BATI-TRAVBATI
21-406	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Diagnostic visuel de la charpente du Gymnase Grand Coudret" conclu avec le bureau d'étude ATEs	6 880 € HT	2313/411/BATI-TRAVBATI



Séance du conseil municipal du 17/02/2022

N°	Date de Décision	Signataire	Objet	Montant dépense ou recette	Imputation : Article/ fonction/
21-407	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de création et renaturation de milieux sur le site de l'Amphithéâtre" conclu avec l'Association SIE VALS DE SAINTONGE, afin de recréer de manière globale un fonctionnement écologique et une diversité biologique	23 750 € HT	2312/324/20AMPHITHE-BATI
21-408	03/12/2021	Mme CHEMINADE	Formation « Préparation du budget » conclue avec l'organisme de formation AMF pour un élu	150 € TTC	6535/021/DRH
21-409	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Acquisition de spots d'éclairage sportif pour le gymnase Agrippa d' Aubigné" conclu avec l'entreprise CGED	9 080 € HT	2158/411/ENER-TRAVBATI
21-409	01/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Acquisition de spots d'éclairage sportif pour le gymnase Jean Jaurès" conclu avec l'entreprise CGED	7 300 € HT	2158/411/ENER-TRAVBATI
21-410	09/12/2021	M. DRAPRON	Commande de gardiennage du marché de Noël conclue avec la société SIGMA SECURITE, du 11/12/2021 au 04/01/2022	8 026,20 €	6232/033/DEVE
21-411	09/12/2021	M. BERDAÏ	Convention de prestation de services conclue avec l'association Les Saltimbanques de Courbet, pour cinq projections de films, les 23 janvier, 16 et 27 février, 27 et 29 mars 2022	1 000 € nets	6232/025/VASC
21-412	09/12/2021	Mme CHEMINADE	Formation « Entraînement armement » conclue avec l'organisme de formation CNFPT pour treize agents	1 560 € TTC	6184/810-112/DRH
21-413	07/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Travaux de mise aux normes électrique du site Saint-Exupéry" conclu avec l'entreprise DUPRE SOLUTIONS ENERGIES	9 663,80 € HT	2158/311/ENER-21EMDSTEX
21-414	08/12/2021	M. CALLAUD	Souscription d'un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de disposer de financement à long terme pour réaliser les dépenses relatives à l'opération de restauration et valorisation de l'église Saint-Eutrope	1 200 000 €	
21-415	07/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un espace situé dans le jardin public, conclue avec Happy Nature, pour l'installation d'une structure et de ses annexes dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais"		
21-416	08/12/2021	M. CALLAUD	Souscription d'un emprunt auprès de la Banque Postale afin de disposer de financement à long terme pour réaliser les dépenses d'équipement du budget principal	1 800 000 €	
21-417	16/12/2021	Mme CAMBON	Contrat de prestation de services conclu avec l'association Adrénaline, pour l'intervention d'un chorégraphe professionnel dans le cadre du spectacle biennal "Le carnet noir"	1 590 €	6232/311/CMD
21-418	08/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de partenariat conclu avec la Compagnie Le Petit Théâtre d'Aquitaine, afin d'assurer des spectacles de marionnettes sur le thème des conte de Noël		
21-419	14/12/2021	M. DRAPRON	Fixation des tarifs 2022 pour le service Ville d'Art et d'Histoire (Cf. Annexe)		
21-420	09/12/2021	M. DRAPRON	Contrat de cession conclu avec Madame PRADEAU Isabelle, pour la réalisation du spectacle "La Folle vadrouille de Noël" dans le cadre de la politique culturelle 2021 des médiathèques municipales, le 15/12/2021	650 €	6232/321/BIBL
21-421	12/12/2021	Mme PARISI	Convention de mise à disposition du hall Mendès France conclue avec la SARL Loire Évènement dans le cadre du salon de l'Habitat, du 13 au 20 septembre 2021	11 288,27 €	
21-422	06/12/2021	Mme TORCHUT	Convention relative au versement de la subvention "Location d'installations sportives 2018-2019" conclue avec la Région Nouvelle-Aquitaine	26 502,10 €	7472/411/SPOR
21-423	29/12/2021	M. DRAPRON	Convention de prêt d'œuvre conclue avec la Ville de Blois dans le cadre d'une exposition "La Renaissance des Femmes", du 28 mars au 31 juillet 2022 inclus		
21-424	16/12/2021	Mme CAMBON	Convention de mise à disposition de locaux, à titre gracieux, conclue avec l'association Gallia Cinéma-Théâtre, dans le cadre des répétitions et du concert du Nouvel An du Conservatoire municipal de musique et de danse, du 21 au 24 janvier 2022		
21-425	07/12/2021	M. DRAPRON	Contrat de prestation de service conclu avec la Compagnie Coyote Minute, pour la réalisation de deux visites théâtralisées dans le cadre de "Saintes autrefois" et "Saintes Cheminote", les 7 et 14 décembre 2021	600 €	6232/033/VAH
21-426	07/12/2021	Mme CHEMINADE	Avenant n°7 au marché d'assurance "Flotte automobile"conclu avec la SMACL, afin de régulariser les véhicules assurés sur les années 2020/2021		
21-427	09/12/2021	M. DRAPRON	Demande de subvention auprès du Département de la Charente-Maritime pour la mise en place des animations dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais". Cette mise en place s'élève à 99 544,96 € TTC	30 000 €	6232/033/DEVE
21-428	13/12/2021	M. DRAPRON	Convention relative à l'aide du Département de la Charente-Maritime au fonctionnement des gymnases communaux conclue : - avec le Collège public Agrippa d'Aubigné pour l'utilisation du gymnase situé Rue du Cormier	9 000 €	7473/411/SPOR



Séance du conseil municipal du 17/02/2022

N°	Date de Décision	Signataire	Objet	Montant dépense ou recette	Imputation : Article/ fonction/
21-428	13/12/2021	M. DRAPRON	Convention relative à l'aide du Département de la Charente-Maritime au fonctionnement des gymnases communaux conclue : - avec le Collège public René Caillié pour l'utilisation du gymnase situé 6 allée de la Guyarderie	9 000 €	7473/411/SPOR
21-428	13/12/2021	M. DRAPRON	Convention relative à l'aide du Département de la Charente-Maritime au fonctionnement des gymnases communaux conclue : - avec le Collège public Edgar Quinot pour l'utilisation du gymnase situé 1 rue Jean Philippe Rameau	9 000 €	7473/411/SPOR
21-428	13/12/2021	M. DRAPRON	Convention relative à l'aide du Département de la Charente-Maritime au fonctionnement des gymnases communaux conclue : - avec le Collège privé Jeanne d'Arc pour l'utilisation de la salle Patricia Mottier	9 000 €	7473/411/SPOR
21-429	09/12/2021	Mme CHEMINADE	Protocole d'accord relatif aux travaux de réfection du parapet du pont Palissy entre la commune de Saintes, la société Eau 17 et la société DUBREUILH, pour un montant de 14 100 € HT. Chaque partie s'engage à prendre en charge 1/3 du montant des travaux	Société Eau 17 : 4 700 € HT Société DUBREUILH : 4 700 € HT Ville de Saintes : 4 700 € HT	6161/020/DAAJ
21-430	17/01/2022	Mme TORCHUT	Renouvellement d'un bail professionnel conclu avec la SEMIS afin de bénéficier des locaux à usage de stockage de matériel situé 5 route de Courbiac, du 01/04/2021 au 31/03/2026	Loyer mensuel : 1 124,23 € HT Provision aux impôts et charges : 19 € HT	6132/414/BFON
21-431	09/12/2021	M. TERRIEN	Marché "Acquisition d'un véhicule d'occasion pour la police municipale" conclu avec l'entreprise ARDONS SAS	6 106,46 € HT	2182/207/AUTO-VEHICULES
21-432	23/12/2021	Mme PARISI	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 29/12/2021		
21-433	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec le Secours Catholique de Saintes dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 21/12/2021		
21-434	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'Ecole de dessin de Saintes dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 22/12/2021		
21-435	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec les Maisons Familiales et Rurales de Saint-Genis-de-Saintonge dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", du 19/12 au 20/12/2021		
21-436	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'association Saintes à Vélo dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 18/12/2021		
21-437	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'association L'Ecole du Chat Libre dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 17/12/2021		
21-438	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'association Saint-Fiacre dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", du 14/12 au 15/12/2021		
21-440	22/12/2021	Mme CHEMINADE	Formation "Entraînement au maniement des générateurs aérosols incapacitants et lacrimogènes" conclue avec l'organisme de formation MPFPT pour douze agents		
21-441	20/12/2021	Mme CHEMINADE	Marché "Fourniture, livraison et montage de mobilier de bureau" conclu avec l'entreprise AVON, jusqu'au 31/12/2022 et reconductible tacitement trois fois douze mois	Montant maximum : 150 000 € HT	2184/divers/GOLF-MGX/MATMOB
21-442	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'Association les Abeilles Saintaises dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", les 23, 24, 25, 26 et 28 décembre 2021		
21-443	10/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, d'un chalet conclue avec l'association OSEMD dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", le 27/12/2021		
21-444	03/01/2022	Mme CAMBON	Convention de partenariat conclue avec le Collège René Caillié et les élèves du conservatoire afin de bénéficier d'aménagements horaires pour suivre la formation du conservatoire municipal		
21-445	10/12/2021	M. DRAPRON	Marché "Réalisation d'un mapping interactif" conclu avec l'APMAC dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", les 23, 24, 25, 31 décembre 2021 et 1er janvier 2022	18 000 € nets	6232/033/DEVE
21-446	16/12/2021	Mme ABELIN-DRAPRON	Convention d'occupation du domaine public, à titre gracieux, conclue avec le Karting de Saintes, afin d'installer une piste de karting dans le cadre de la manifestation "Le Noël Saintais", les 23, 24, 25, 26 et 28 décembre 2021		

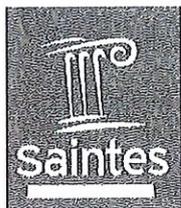
Séance du conseil municipal du 17/02/2022

N°	Date de Décision	Signataire	Objet	Montant dépense ou recette	Imputation : Article/ fonction/
21-448	16/12/2021	Mme CHEMINADE	Contrat de maintenance du logiciel CIVIL NET RH conclu avec la société CIRIL Group, du 01/01/2022 au 31/12/2022 et renouvelable par tacite reconduction deux fois un an, sans pouvoir excéder une durée de trois ans	Montant annuel : 10 958,40 € TTC	6156/020/INFO
21-449	16/12/2021	Mme CHEMINADE	Contrat de maintenance des trois serveurs de la Ville de Saintes conclu avec la société JILITI, du 01/01/2022 au 31/12/2022	907,78 € TTC	6156/020/INFO
21-452	20/12/2021	M. DRAPRON	Marché "Mission d'accompagnement pour la valorisation touristique du patrimoine architectural de Saintes" conclu avec le cabinet SRATO, du 01/12/2021 au 31/01/2022	22 800 € TTC	2031/033/CULT-ESPUB
21-453	20/12/2021	M. TERRIEN	Contrat conclu avec l'entreprise CLARA Automobiles Saintes pour la location d'un véhicule électrique, pour une durée de 36 mois	Montant mensuel : 498,88 € TTC	6135/207/AUTO
21-454	29/12/2021	M. CREACHCADEC	Fixation des droits de voirie 2022 : Redevance d'occupation du domaine public pour travaux (Cf. Annexe)		
21-455	20/12/2021	M. DRAPRON	Convention conclue avec la Région Nouvelle-Aquitaine pour le versement d'une subvention afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la médiathèque François Mitterrand et la décontamination d'une partie des collections du Fonds Ancien et Régional. Le montant total de l'opération s'élève à 970 000 €	Montant subvention : 100 000 € (Une avance de 50% versée à la signature de la convention et la seconde moitié à la communication des éléments financiers de l'opération)	1322/321/BATI-BIBL /TRAVBATI-MATMOB
21-456	29/12/2021	M. CREACHCADEC	Marché "Païement à distance du stationnement" conclu avec la société IEM, du 01/01/2022 au 31/12/2022 et renouvelable tacitement une fois pour une durée de douze mois	5 % du coût de la transaction	611/822/SIMU
21-457	19/01/2022	Mme TORCHUT	Fixation des tarifs 2022 des abonnements et prestations pour le Golf Louis Rouyer-Guillet (Cf. Annexe)		
21-458	29/12/2021	M. DRAPRON	Virements de crédits opérés depuis le chapitre 020 "dépenses imprévues d'investissement" pour permettre le versement des avances sur des marchés de travaux		
21-459	23/12/2021	M. CREACHCADEC	Fixation des tarifs 2022 des cimetières et columbariums (Cf. Annexe)		
21-460	30/12/2021	M. DRAPRON	Fixations des tarifs 2022 des musées de l' Echevinage, l'Archéologie, Dupuy-Mestreau et l'Amphithéâtre Gallo-Romain (Cf. Annexe)		
21-461	30/12/2021	Mme CHEMINADE	Convention d' engagement réciproque portant sur la sécurisation du parcours en emploi d'un agent en situation du handicap conclue avec l'Association MESSIDOR, du 01/01/2021 au 31/12/2021	3 060 € TTC	6228/020/DRH
21-462	30/12/2021	Mme CHEMINADE	Convention d' engagement réciproque portant sur la sécurisation du parcours en emploi d'un agent en situation du handicap conclue avec l'Association MESSIDOR, du 01/01/2022 au 31/12/2022	3 060 € TTC	6228/020/DRH
21-464	05/01/2022	M. DRAPRON	Convention de prestation de service conclue avec l' Office du Tourisme de Saintes et de la Saintonge, pour la tenue de billetterie 2022, afin d'accroître le potentiel touristique de la destination culturelle à Saintes		
21-465	05/01/2022	M. DRAPRON	Convention de prestation de service conclue avec l' Office du Tourisme de Saintes et de la Saintonge, pour la commercialisation des offres touristiques 2022 pour les groupes permettant l' accès aux différents sites culturels		
21-466	05/01/2022	M. CREACHCADEC	Reprise des concessions à l'état d'abandon dans le cimetière Saint-Pallais		
22-001	20/01/2022	M. DRAPRON	Demande de subvention auprès de la Communauté d' Agglomération de Saintes et de l' Etat pour la mise en place d'un parcours d'éducation artistique "Monument'Art Plongez au coeur de Saint-Eutrope", dans le cadre de la politique de la ville pour le service Ville d'Art et d'Histoire		
22-002	17/01/2022	M. DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux "ancien hôpital" du site Saint-Louis conclue avec le Général de corps d'armée commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, afin de réaliser des entraînements aux techniques d' investigations, pour l'année 2022		
22-005	12/01/2022	Mme CHEMINADE	Acceptation du don de vélos réformés effectué par la Poste		
22-006	14/01/2022	Mme PARISI	Convention de mise à disposition du hall Mendès France conclue avec la SARL Loire Évènement dans le cadre de l' organisation de la Maison et la décoration, du 31/01/2022 au 28/02/2022		
22-007	17/01/2022	M. DRAPRON	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux "ancien hôpital" du site Saint-Louis conclue avec le SDIS de la Charente-Maritime dans le cadre des instructions de sapeurs-pompiers de Saintes, pour l'année 2022		



Séance du conseil municipal du 17/02/2022

N°	Date de Décision	Signataire	Objet	Montant dépense ou recette	Imputation : Article/ fonction/
22-008	17/01/2022	M. TERRIEN	Avenant n°2 au marché "Mission de maîtrise d'œuvre relative à la restauration de l'église Saint-Eutrope" conclu avec le groupement Sunmetron/I.S.B./Agence Babylone, afin d'actualiser les délais d'exécution de la tranche ferme et la tranche optionnelle		
22-009	20/01/2022	Mme CHEMINADE	Contrat de maintenance et de support du système de virtualisation et du stockage de la Ville de Saintes conclu avec la société NOVENCI, du 01/01/2022 au 31/12/2022	Montant 1er semestre: 2 304,48 € TTC Montant 2ème semestre: 868,90 € TTC	6156/020/INFO
22-013	17/01/2022	Mme PARISI	Modification de la régie de recettes droits de place auprès du service commerce		
22-015	18/01/2022	Mme CAMBON	Acceptation du don d'un piano numérique et d'une banquette, effectué par Madame Yasmine DAËS		
22-017	20/01/2022	M. DRAPRON	Contrat de cession conclu avec l'artiste conteuse Sidony Vox, pour la réalisation de deux spectacles dans le cadre de "La nuit de la lecture", le 22/01/2022	450 €	6232/321/BIBL



VAH/EG

Envoyé en préfecture le 16/12/2021
Reçu en préfecture le 16/12/2021
Affiché le 
ID : 017-211704150-20211214-21_419-AU

DÉCISION N°21-419

TARIFS 2022

SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2125-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour « fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'appliquer, à compter Du 1^{er} janvier 2022, les tarifs présentés en Annexe, pour le Service Ville d'art et d'histoire.

ARTICLE 2 :

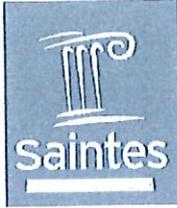
Les recettes liées aux tarifs annexés seront affectées au Budget Principal Ville – Chapitre 011 – Nature 7062.

ARTICLE 3 :

La présente décision est publiée au registre des décisions ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.



Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID : 017-211704150-20211214-21_419-AU

Berser
Levraut

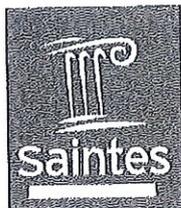
ARTICLE 5 :

Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable du Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-d'Angély sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le **16 DEC. 2021**
et de sa notification le
et de sa publication le 16 DEC. 2021

Fait à Saintes, le **14 DEC. 2021**

Monsieur Bruno DRAPRON,
Maire de Saintes

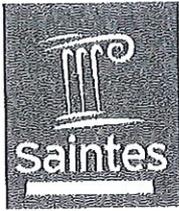


ANNEXE – TARIFS 2021
SERVICE VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Actions Tout public générant une billetterie	2021	2022
Visite guidée plein tarif	5,00 €	5,00 €
Visite guidée tarif réduit	3,00 €	3,00 €
Visite guidée - 18 ans, demandeurs d'emplois et guides	gratuit	gratuit
Visite instantanée (45 min) plein tarif	5,00 €	5,00 €
Visite instantanée (45 min) tarif réduit	3,00 €	3,00 €
Visite instantanée - 18 ans, demandeurs d'emplois et guides	gratuit	gratuit
Visite spéciale et animation avec prestation artistique	8,00 €	8,00 €
Visite spéciale tarif réduit et - 18 ans, demandeurs d'emplois et guides	4,00 €	4,00 €
Visite dégustation tarif unique (gouter l'art, balade gourmande)	6,00 €	6,00 €
Conférence plein tarif	7,00 €	7,00 €
Conférence tarif réduit (pour les adhérents aux associations culturelles de Saintes, les étudiants et apprentis, les personnes en situation de handicap)	5,00 €	5,00 €
Conférence - 18 ans, demandeurs d'emplois et guides	gratuit	gratuit
Exposition	gratuit	gratuit
Journées Nationales	gratuit	gratuit
Pass' culture: 12 animations (visite guidée, visite instantanée, conférence)	50,00 €	50,00 €

Actions Tout public générant facturation	2020	2021
Parcours / Visite	75,00 €	75,00 €
Conférence / Goûter l'art	100,00 €	100,00 €
Atelier avec matériel (Jeu-enquête, vie et société à différentes périodes...)	100,00 €	100,00 €

Librairie	2020	2021
Laissez-vous conter Saint-Eutrope, édition 2019	5,00 €	5,00 €
Laissez-vous conter l'Abbaye-aux-Dames	5,00 €	5,00 €
Laissez-vous conter le Palais de Justice	3,00 €	3,00 €
Laissez-vous conter les hôpitaux	3,00 €	3,00 €



Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

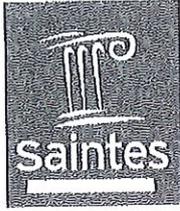
Affiché le



ID : 017-211704150-20211214-21_419-AU

Laissez-vous conter les entreprises et industries	4,00 €	4,00 €
Laissez-vous conter l'amphithéâtre	5,00 €	5,00 €
L'Art Nouveau en Poitou-Charentes	20,00 €	20,00 €
Les écoles en Poitou-Charentes de Jules Ferry à nos jours	25,00 €	25,00 €
Aquarelle Golvin 1 reproduction papier dessin	6,00 €	6,00 €
Aquarelle Golvin 1 reproduction papier poster	4,00 €	4,00 €
Aquarelle Golvin 2 reproduction papier dessin	6,00 €	6,00 €
Aquarelle Golvin 1 et 2 reproduction papier dessin	10,00 €	10,00 €
Carte postale Golvin 1	1,00 €	1,00 €
L'aventure du rail à Saintes, édition 2020	3,00 €	3,00 €
Portraits de Saintes, édition 2021	5,00 €	5,00 €

Actions Jeune Public générant une facturation	2020	2021
Action éducative en temps scolaire pour les établissements saints Etablissements d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, lycée, CFA, filière post-bac), IME et IMP, crèches, centres de loisirs	Forfait jusqu'à 30 enfants maximum 2h : 60€ 2h30 : 65€ 3h : 85€ 4h : 110€ 5h : 130€ 6h : 150€	Forfait jusqu'à 30 enfants maximum 2h : 60€ 2h30 : 65€ 3h : 85€ 4h : 110€ 5h : 130€ 6h : 150€
Action éducative en temps scolaire pour les établissements non saints Etablissements d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, lycée, CFA, filière post-bac), IME et IMP, crèches, centres de loisirs	Forfait jusqu'à 30 enfants maximum 2h : 70€ 2h30 : 75€ 3h : 100€ 4h : 125€ 5h : 150€ 6h : 175€	Forfait jusqu'à 30 enfants maximum 2h : 77€ 2h30 : 82,50€ 3h : 110€ 4h : 137.50€ 5h : 165€ 6h : 192.50€
Action éducative portée par le service VAH et médiation culturelle en temps et hors temps scolaire pour les établissements saints Etablissements d'enseignement (maternelle, élémentaire, collège, lycée, CFA, filière post bac), IME et IMP, Centres de loisirs et crèches	Gratuit	Gratuit



Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

Benoit
Levraut

ID : 017-211704150-20211214-21_419-AU

Pour l'ensemble des actions

Tarif réduit : Étudiant et apprenti, personnes en situation de handicap, Pass culture, adhérents aux associations culturelles saintaises

Gratuité : -18 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, guide, journaliste, adulte accompagnant les animations enfants

NB. : Le Conseil municipal peut déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de pouvoir accorder la gratuité pour les actions Ville d'art et d'histoire dans le cadre d'événements exceptionnels (Journées européennes du patrimoine, Mois de l'architecture et du cadre de vie...) et sur une période ne pouvant excéder 30 jours. Monsieur le Maire rendra compte de cette délégation.



DI/SB

Envoyé en préfecture le 11/01/2022
Reçu en préfecture le 11/01/2022
Affiché le 
ID : 017-211704150-20211229-21_454-AU

DÉCISION N°21-454

TARIFS

DROITS DE VOIRIE : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2125-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour « fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal – faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10% (par an), les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »,

Vu l'arrêté n°20-2316 du 3 août 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Philippe CREACHCADEC pour la signature des décisions relatives aux autorisations d'occupation temporaire du domaine public, hors manifestations,

Considérant la nécessité de réévaluer les tarifs concernant la redevance d'occupation du domaine public pour travaux pour l'année 2022,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'appliquer, à compter du 1^{er} janvier 2022, les tarifs présentés en Annexe, pour l'occupation du domaine public pour travaux.

ARTICLE 2 :

Les recettes liées aux tarifs annexés seront affectées au Budget Principal – Chapitre 73 – Nature 7338.

ARTICLE 3 :

La présente décision est publiée au registre des décisions ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.

DATE D'AFFICHAGE : 11 JAN. 2022



Envoyé en préfecture le 11/01/2022

Reçu en préfecture le 11/01/2022

Affiché le

Berser
Levraut

ID : 017-211704150-20211229-21_454-AU

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 5 :

Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

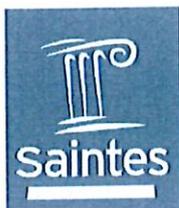
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le **11 JAN. 2022**
et de sa publication le **11 JAN. 2022**

Fait à Saintes, le **29 DEC. 2021**

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint au Maire

Philippe CREACHCADEC



Envoyé en préfecture le 11/01/2022

Reçu en préfecture le 11/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20211229-21_454-AU

ANNEXE : TARIFS

DROITS DE VOIRIE : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX

Proposition de redevance d'occupation du domaine public pour travaux pour l'année 2022

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIÉE À DES TRAVAUX : (m² de surface occupée au sol x prix)

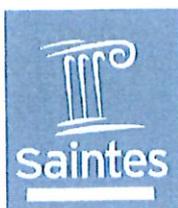
Echafaudage sur pied, benne, clôture de chantier, tas de matériaux, base de vie, cabane de chantier...

- **Pour le 1^{er} mois**
 - ◆ Pour les deux premières semaines : m² x 5,15 €
 - ◆ Pour les deux semaines suivantes : m² x 19,40 €
- **A compter du 2^{ème} mois**
 - ◆ m² x 32,40 €
- **A compter du 3^{ème} mois**
 - ◆ m² x 32,40 €
- **A compter du 4^{ème} mois et au-delà**
 - ◆ m² x 0,70 € x le nombre de mois

STATIONNEMENT DE VEHICULES EN ZONE PAYANTE :

Nombre de jours x nombre d'emplacements occupés x 5,19 €

Tarifs applicables dès le premier jour des travaux, toute période commencée est due.



GOLF- SC

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

Berger
Levysuit

ID : 017-211704150-20220119-21_457-AR

DÉCISION N°21-457

TARIFS

ABONNEMENTS-PRESTATIONS- GOLF DE SAINTES

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2125-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du Conseil municipal du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour « fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal – **faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10% (par an)**, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »,

Vu l'arrêté municipal n° 20-2315 du 27 Juillet 2020, transmis en Sous-préfecture le 28 Juillet 2020, portant délégation de fonction et de signature à Madame Véronique TORCHUT pour la signature des décisions fixant les tarifs relatifs aux affaires sportives, »

Considérant, qu'il convient d'établir les tarifs annuels pour les abonnements, les prestations du golf de Saintes Louis Rouyer-Guillet

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'appliquer les tarifs présentés en Annexe, pour le golf de Saintes Louis Rouyer-Guillet.

ARTICLE 2 :

Les recettes liées aux tarifs annexés seront affectées au Budget GOLF – Chapitre 77 – Nature 706- Prestations de service.

ARTICLE 3 :

La présente décision est publiée au registre des décisions ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.



Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

ID : 017-211704150-20220119-21_457-AR

Reçu
Levraut

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 5 :

Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-d'Angély sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le **20 JAN. 2022**
et de sa publication le **20 JAN. 2022**

Fait à Saintes, le **19 JAN. 2022**

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint(e) au Maire

Véronique TORCHUT



Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

Berest
Levraut

ID : 017-211704150-20220119-21_457-AR

GOLF DE SAINTES LOUIS ROUYER-GUILLET

ABONNEMENT ANNUEL

1 carte golfy Indigo + assurance golfy offerte par le golf	135
JEUNE de 14 à 18 ans (dans l'année) (pas de carte Golfy)	367
JEUNE de 19 à 26 ans (dans l'année) / ETUDIANT sur justificatif	724
INDIVIDUEL Permanent 35 ans et moins	1065
INDIVIDUEL Permanent de 36 à 79 ans	771
INDIVIDUEL 80 ans et +	1795
COUPLE Permanent	
SEMAINIER (du lundi au vendredi) (Le tarif semainier n'est valable que dans le cas de renouvellement d'un abonnement semainier existant en 2018)	939
INDIVIDUEL	1533
COUPLE	900
INDIVIDUEL 1er Avril →30 Octobre	1500
COUPLE 1er Avril →30 Octobre	290
INDIVIDUEL Juillet et Août	490
COUPLE Juillet et Août	
PACK PREMIUM (abonnement permanent / emplacement local chariot / 1 casier vestiaire nominatif / 1 abonnement annuel voiturette (sur réservation et selon les disponibilités) / 1 carte platine / 50 seaux de balles /	2094

Les tarifs de l'abonnement ne comprennent ni la licence, ni l'adhésion à l'association sportive.
Possibilité de payer en deux,trois fois ou dix fois par prélèvement

Cotisation au prorata temporis sur justificatif concernant:

- les nouveaux adhérents en cours d'année et les non abonnés depuis 2 ans;
- les nouveaux golfeurs ayant suivi les cours du forfait Aqueduc;
- Les personnes ayant une résidence secondaires: présentation d'un justificatif de résidence secondaire, le prorata temporis sera effectif à partir de votre première visite sur le golf jusqu'à la fin de l' année en cours;

PRESTATIONS DIVERSES

	Euros TTC
PRACTICE	
Jeton :	
1 seau de balles	4,00
5 seaux de balles	13,00
Badge :	
5 seaux de balles	11,00
10 seaux de balles	19,00
20 seaux de balles	36,00
30 seaux de balles	51,00
40 seaux de balles	64,00
50 seaux de balles	76,00
BADGE (garantie 2 ans)	
facilité d'accès vestiaires en dehors des heures ouverture de l'accueil de 6h00 à 23h00 et d'utilisation de la machine à balles	14,00
LOCATION DE CHARIOT MANUEL	
Abonné	gratuit
Non Abonné	7,00
LOCATION VOITURETTES 9 et 18 TROUS	
1 voiturette (Abonné)	20,00
1 voiturette (Non Abonné)	32,00
Le carnet 5 voiturettes (Abonné)	62,00
Le carnet 5 voiturettes (sur présentation de la carte CMI Invalité)	50,00
EMPLACEMENT VESTIAIRES	
CASIER + BADGE VESTIAIRE (Abonné)	50,00
LOCATION ANNUELLE D'UN EMPLACEMENT	
CHARIOT MANUEL (Abonné) + BADGE VESTIAIRE	50,00
CHARIOT ELECTRIQUE (Abonné)+ BADGE VESTIAIRE	105,00
VOITURE ELECTRIQUE (Abonné)	330,00
LOCATION SALLE DE REUNION (équipée vidéoprojecteur) 19 personnes maximum	
1/2 journée (ménage compris)	40,00
1 journée (ménage compris)	80,00

DATE D'AFFICHAGE : 20 JAN. 2022

Adhérent COS
ABONNEMENT ANNUEL
 (Carte indigo Golfy + assurance offerte)

INDIVIDUEL

Permanent (imposition de 0 à 1 000 euros)	
Permanent (imposition de 1 001 à 1 800 euros)	
Permanent (imposition au-delà de 1 800 euros)	

Euros T.T.C.

383,00
493,00
729,00

COUPLE

Permanent (imposition de 0 à 1 000 euros)	
Permanent (imposition de 1 001 à 1 800 euros)	
Permanent (imposition au-delà de 1 800 euros)	

745,00
1 165,00
1 449,00

Fournir l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 pour l'application de ce barème (pour déterminer la tranche d'imposition, se reporter à la ligne de l'avis d'impôt intitulée "impôt sur le revenu net avant corrections").

Carte Golfy

Carte Golfy Indigo	
Carte Platine(Abonné)	
Carte Platine (Non abonné)(+2 green fee gratuit)	

Euros T.T.C.

72,00
90,00
216,00

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le

Berser
Levaulx

ID : 017-211704150-20220119-21_457-AR

GOLF DE SAINTES LOUIS ROUYER-GUILLET

GREEN FEES

	BASSE SAISON 2022			HAUTE SAISON 2022		
	Novembre à Mars			Avril à Octobre		
	Plein tarif Euros TTC	Golfy Indigo Euros TTC	Golfy Platine ¹ Euros TTC	Plein tarif Euros TTC	Golfy Indigo Euros TTC	Golfy Platine ¹ Euros TTC
18 Trous						
LE GREEN FEE	49,00	37,00	34,00	63,00	47,00	44,00
LE GREEN FEE JEUNE (- 26 ans)	36,00	27,00	25,00	44,00	33,00	30,00
GREEN FEE COMPETITION	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00	33,00
GREEN FEE OPEN GOLFY	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00	41,00
TARIF SPECIAL: travaux sur le parcours, condition de parcours difficile.	36,00	36,00	36,00	44,00	44,00	44,00
GREEN FEE Rendez-vous Platine			23,00			31,50

9 ou 11 Trous

LE GREEN FEE	39,00	29,00	27,00	47,00	35,00	33,00
LE GREEN FEE JEUNE (- 26 ans)	29,00	22,00	20,00	31,00	23,00	21,00
TARIF SPECIAL: travaux sur le parcours, condition de parcours difficile.	29,00	-	-	31,00	-	-

PITCH AND PUTT 18 Trous

LE GREEN FEE	26,00
--------------	-------

Green Fees Tarifs Groupe

GROUPE de 10 à 19 joueurs	36,00	-	-	44,00	-	-
GROUPE de 20 joueurs à 39 joueurs	31,00	-	-	38,00	-	-
GROUPE de 40 joueurs et plus	25,00			31,00		

¹: tarifs applicables aux porteurs de la Carte Golfy Platine avec possibilité pour ces golfeurs d'inviter un joueur de leur choix aux mêmes conditions tarifaires

Gratuité pour un green-fee pour :

- les directeurs de golf, professeurs de golf (sur présentation de justificatif en cours de validité), les Présidents d'Association
- les joueurs protégés de la Fédération Française de Golf (licence année en cours),
- les clients prescripteurs lors d'une démarche commerciale, présentation et découverte du golf.

25 green-fees offerts au nom de la Ville de Saintes à l'Association pour les partenaires des compétitions

L'organisation des compétitions est soumise à autorisation préalable de l'exploitant, et pourra faire l'objet d'une tarification au cas par cas.

DATE D'AFFICHAGE : 20 JAN. 2022

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

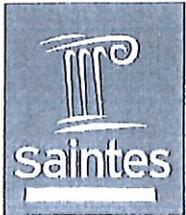
Affiché le



ID : 017-211704150-20220119-21_457-AR

GOLF LOUIS ROUYER-GUILLET	
PRESTATIONS	TARIFS
PACK OR 1 abonnement 1 panneau de parcours 2 voitures logotées 2 supports publicitaires sur le practice +++ 3 carnets de 5 voiturettes 30 green fee 1 carte GOLFY Platine 20 seaux de balles 3 soirées partenaires dont 1 golf de nuit	3 300 €
PACK ARGENT 1 abonnement 1 panneau de parcours 1 voiture logotée 2 supports publicitaires sur le practice ++ 2 carnets de 5 voiturettes 20 green fee 1 carte GOLFY Platine 10 seaux de balles 3 soirées partenaires dont 1 golf de nuit	2 650 €
PACK BRONZE 1 abonnement 1 panneau de parcours 2 supports publicitaires sur le practice + 1 carnet de 5 voiturettes 20 green fee 1 carte GOLFY Platine 10 seaux de balles 3 soirées partenaires dont 1 golf de nuit	2 200 €
PANNEAUX DE PARCOURS (visibilité +++)	400 €
PANNEAUX DE PARCOURS (visibilité ++)	300 €
PANNEAUX DE PARCOURS (visibilité +)	200 €
PANNEAU SUR LE PARKING COMPLET	1 200 €
PANNEAU SUR LE PARKING 1/2	700 €
PANNEAU SUR LE PARKING 1/4	400 €
3 VOITURETTES LOGOTEES	700 €
2 VOITURETTES LOGOTEES	500 €
1 VOITURETTE LOGOTEE	300 €
CARTE DE SCORE 1 page pleine (5 000 exemplaires)	1 300 €
CARTE DE SCORE ½ page (5 000 exemplaires)	700 €
6 000 BALLES DE PRACTICE	3 000 €
PANNEAU DE SEPARATION DE PRACTICE (visibilité +++)	200 €
PANNEAU DE SEPARATION DE PRACTICE (visibilité ++)	150 €
PANNEAU DE SEPARATION DE PRACTICE (visibilité +)	100 €

DATE D'AFFICHAGE : 20 JAN. 2022



SAP/Cimetières

Envoyé en préfecture le 24/12/2021

Reçu en préfecture le 24/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211223-21_459-AR

DÉCISION N°21-459

TARIFS des CIMETIERES et COLUMBARIUMS pour l'année 2022

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2125-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du Conseil municipal du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour « fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal – faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10% (par an), les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »,

Vu l'arrêté municipal n° 20-406 du 4 août 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Philippe CREACHCADEC pour la signature des décisions relatives au service « Cimetières »,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs des cimetières et columbariums pour l'année 2022,

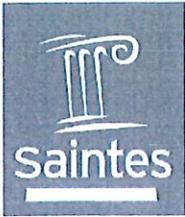
DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De fixer les tarifs (en euros) des cimetières et columbariums de la façon suivante (cf. le tableau ci-après)

ARTICLE 2 :

DATE D'AFFICHAGE : 24 DEC. 2021



ARTICLE 3 :

La présente décision est publiée au registre des décisions ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr, devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 5 :

Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable public assignataire de Saintes Banlieue et Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le
et de sa publication le :

24 DEC. 2021

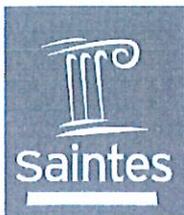
24 DEC. 2021

Fait à Saintes, le

Philippe Creachcaec

Pour Le Maire et par délégation,
M. Philippe CREACHCADEC
Adjoint au Maire,





	quantité	2022
Concession - terrain nu - le m2	1,00	
15 ans		48.18
30 ans		99.18
50 ans		191.28
Concession - terrain nu - 3,36 m2	3,36	
15 ans		162.00
30 ans		333.00
50 ans		643.00
Concession - terrain nu - 6,72 m2	6,72	
15 ans		324.00
30 ans		666.00
50 ans		1285.00
Espace pour inhumation urnes - terrain nu - l'emplacement (1,69 m2)	unité	
15 ans		142.00
30 ans		273.00
50 ans		581.00
Columbarium - la case	unité	
10 ans		385.00
15 ans		579.00
Cavernes Saint-Vivien - la case	unité	
10 ans		409.00
15 ans		614.00
30 ans		1266.00
Fosse murée (caveau) rénovée avec un jeu de plafonds neufs		
	1 place	316.00
	2 places	569.00
	3 places	822.00
	4 places	1012.00
Caverne rénovée avec plafond neuf	unité	101.00



Musées/EM

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché en préfecture le 06/01/2022

ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Affiché le

ID : 017-211704150-20220105-21_460-AU

Perse
Levraut

Levraut

DÉCISION N°21-460

TARIFS 2022

MUSÉES ÉCHEVINAGE, ARCHÉOLOGIQUE, DUPUY-MESTREAU, L'AMPHITHEATRE GALLO-ROMAIN

Le Maire de la Ville de Saintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques, et notamment l'article L.2125-1,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal en date du 03 Juillet 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints,

Vu la délibération n°2020-29 du 15 Juillet 2020, transmise en Sous-préfecture le 22 Juillet 2020, portant délégation de pouvoirs donnée au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, pour « fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal – faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10% (par an), les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées »,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

D'appliquer, à compter de 2022, les tarifs présentés en Annexe, pour les musées de l'Echevinage, Archéologique, Dupuy-Mestreau et l'Amphithéâtre Gallo-Romain.

ARTICLE 2 :

Les recettes liées aux tarifs annexés seront affectées au
Budget Principal – Chapitre 70 – Nature 7062
Budget Principal – Chapitre 70 – Nature 7088

ARTICLE 3 :

La présente décision est publiée au registre des décisions ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la commune.



Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le

Berzet
Levraut

ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

ARTICLE 5 :

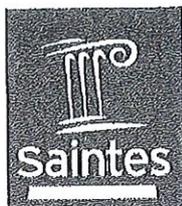
Le Directeur Général des Services de la Ville, le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-d'Angély sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le **06 JAN. 2022**
et de sa publication le **06 JAN. 2022**

Fait à Saintes, le **05 JAN. 2022**

Le Maire,


Bruno DRAPRON

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

MUSÉES ÉCHEVINAGE, ARCHÉOLOGIQUE, DUPUY-MESTREAU		
TARIFS BOUTIQUE ET LIBRAIRIE	2021	2022
Affiche aquarelle Saintes en 100 ap. JC - brillant (GOLVIN)	6,00 €	6,00 €
Affiche aquarelle Saintes en 100 ap. JC - canson (GOLVIN)	10,00 €	10,00 €
Aliénor d'Aquitaine		5,00 €
Amphore mini	7,00 €	6,50 €
Animaux cuisson au raku	18,00 €	18,00 €
Archéo puzzle	5,50 €	5,50 €
Assiette DR 36	18,00 €	18,00 €
Autour de Courbet en Saintonge	15,00 €	15,00 €
BD "Les portes du temps"	10,00 €	SUPPRIMÉ
Bernard Palissy Le feu intérieur	12,00 €	12,00 €
Bloc magnet	3,50 €	3,50 €
Boîte de 6 sous-verre - Gustave Courbet	10,00 €	10,00 €
Bol DRAG 27	13,00 €	13,00 €
Bol DRAG 27 GM	17,00 €	17,00 €
Bol DRAG 35	11,00 €	11,00 €
Bol DRAG29	19,00 €	19,00 €
Bol en terre marron	9,50 €	9,50 €
Bol HERM 9	15,00 €	15,00 €
Bougeoir	5,50 €	5,50 €
Brulot charentais	15,00 €	15,00 €
Bujour	5,00 €	5,00 €
Cahier de l'aqueduc n° 2	20,00 €	20,00 €
Cahier de l'aqueduc n°1		20,00 €
Cahier de l'aqueduc n°3	20,00 €	20,00 €
Cahier de l'aqueduc n°4	20,00 €	20,00 €
Calendrier perpétuel - Gustave Courbet	8,00 €	SUPPRIMÉ
Carnet de note illustré	9,50 €	SUPPRIMÉ
Carnet illustrée	3,00 €	3,00 €
Carte Archéologique (Louis Maurin) 17/1	43,00 €	43,00 €
Carte Archéologique (Louis Maurin) 17/2	43,00 €	43,00 €
Carte postale aquarelle Saintes en 100 ap. JC + enveloppe (GOLVIN)	2,00 €	2,00 €
Carte postale autre		0,50 €
Carte postale collections permanentes	0,80 €	0,80 €
Carte postale d'exposition temporaire	1,00 €	1,00 €
Catalogue « Le retour de la conférence, un tableau disparu »	18,00 €	SUPPRIMÉ
Catalogue "Amphystory" prix éditeur	8,00 €	8,00 €
Catalogue "Amphystory" prix public	10,00 €	10,00 €
Catalogue "Courbet dessinateur "	12,00 €	SUPPRIMÉ

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

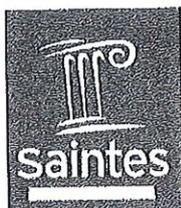
Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Catalogue "Courbet en privé"	39,00 €	39,00 €
Catalogue "Gustave Courbet une histoire intime" prix éditeur	13,00 €	13,00 €
Catalogue "Gustave Courbet une histoire intime" prix public	20,00 €	20,00 €
Catalogue Renaissance Faïence de saint Porchaire	15,00 €	SUPPRIMÉ
Chapiteaux Rigolos - Album de coloriage	5,00 €	SUPPRIMÉ
Charnier	5,00 €	5,00 €
Chevaliers Intrépides - Album de coloriage	5,00 €	SUPPRIMÉ
Crayon de bois en chiffres romains	1,50 €	1,50 €
Cruchette trilobée	13,00 €	13,00 €
D'Artagnan		5,00 €
Diffuseur	16,00 €	16,00 €
Drôles de Figures - album de coloriage	5,00 €	SUPPRIMÉ
Encrier	18,00 €	18,00 €
Enveloppe - Ville de Saintes 4 vues	0,20 €	0,20 €
Enveloppe préimprimée - lot de 10 - tarif prioritaire	12,00 €	12,00 €
Enveloppe préimprimée tarif vert - à l'unité	1,00 €	1,00 €
Eugène Delacroix		5,00 €
Exposition Street Art "Inside Walls"	12,00 €	12,00 €
Félix Lorioux	2,00 €	SUPPRIMÉ
Figurine coq	5,50 €	5,50 €
François Méchain - L'exercice des choses	10,00 €	SUPPRIMÉ
Frida Kahlo		5,00 €
Gomme chiffres romains	1,00 €	1,00 €
Henri IV		5,00 €
Henry Jules Jean Geoffroy dit Géo	39,00 €	39,00 €
Histoire de France		12,50 €
Histoire de France - chronopoche		5,50 €
Histoire de France - jeu		6,50 €
Histoire de France - Personnages - jeu		6,50 €
Histoire de France Vol2 Antiquité		12,90 €
Histoire des Arts - chronopoche		5,50 €
Histoire des Arts- jeu		6,50 €
Histoire des romains		12,50 €
Jean Geoffroy, un œuvre de généreuse humanité / Catalogue d'expo	20,00 €	20,00 €
Jeux divers en boites bois (le petit musée)	5,50 €	5,50 €
Jules César		5,00 €
Kit bijoux à fabriquer	6,00 €	6,00 €
La Charente maritime entre terre et mer BD		16,90 €
La Fayette		5,00 €
La Joconde		5,00 €
La révolution Française		5,00 €
L'âge Roman en Poitou-Charentes	30,00 €	SUPPRIMÉ
Laissez-vous conter l'Amphithéâtre de Saintes	5,00 €	5,00 €



Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Laissez-vous conter Saint Eutrope, nouvelle édition		5,00 €
Lampe à huile	6,00 €	6,00 €
Lampe aigle	12,00 €	12,00 €
Lampe au lion	8,00 €	8,00 €
Lampe Pégase		
Lampe rosace		
Lampe tête de cheval	22,00 €	22,00 €
L'architecture au jardin	5,10 €	5,10 €
L'architecture Gallo-Romaine	5,10 €	5,10 €
L'art nouveau en Poitou-Charentes	20,00 €	SUPPRIMÉ
Latroncule	9,00 €	9,00 €
Le carré magique	9,00 €	9,00 €
Le Char romain de Saintes	2,00 €	2,00 €
<i>Le char romain de Saintes (prix libraire)</i>	12,20 €	SUPPRIMÉ
Le Fâ - 5000 ans d'histoire	10,00 €	10,00 €
Léonard de Vinci		5,00 €
Les aqueducs de Saintes JM Hillairet	40,00 €	40,00 €
Les Faïenceries Saintaises aux XVIIIème et XIXème siècles	15,00 €	15,00 €
Les Gaulois		5,00 €
Les grands peintres - carnet		6,90 €
Les lumières		5,00 €
Les maîtres du feu - Historiette sur une exposition temporaire à La-Chapelle-des-pots	12,50 €	SUPPRIMÉ
Les parures du fleuve - G Lemoine	3,00 €	SUPPRIMÉ
Les Reines de France - carnet		6,90 €
Les Rois de France - carnet		6,90 €
Les Romains		5,00 €
Livret d'exposition "Terre de Saintonge-7500ans de Céramique"	14,00 €	14,00 €
Lot de papeterie chiffres romains	4,00 €	4,00 €
Louis XIV		5,00 €
Louis XVI		5,00 €
Lumignon	7,00 €	SUPPRIMÉ
Magnet animal	4,50 €	4,25 €
Magnet Deluxe	3,50 €	3,50 €
Magnet divers modèles	2,50 €	SUPPRIMÉ
Magnet gladiateur	4,50 €	4,25 €
Magnet mythologie	4,50 €	4,25 €
Majoration envoi par la poste librairie ou objet souvenir, jusqu'à 1kg		7,50 €
Majoration envoi par la poste librairie ou objet souvenir, jusqu'à 250 g		4,00 €
Majoration envoi par la poste librairie ou objet souvenir, jusqu'à 500 g		6,00 €
Majoration envoi par la poste papeterie, jusqu'à 20g		1,65 €
Marie Curie		5,00 €
Marie-Antoinette		5,00 €
Marmite gallo-romaine	40,00 €	40,00 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

	0,50 €	SUPPRIMÉ
Marque-page	2,00 €	2,00 €
Marque-Page Deluxe	5,00 €	5,20 €
Mini-amphore	6,00 €	6,00 €
Mini-amphore aimantée	5,00 €	5,20 €
Mini-bujour	6,00 €	6,00 €
Mini-bujour aimanté		5,00 €
Molière	10,00 €	10,00 €
Mosaïques Gallo-romaines : livre de coloriage	6,00 €	5,50 €
Mug	13,00 €	13,00 €
Mug céramique		12,50 €
Mythologie du monde		6,50 €
Mythologie grecque - jeu des familles		5,00 €
Napoléon	4,00 €	4,00 €
Note book		5,00 €
Olympe de Gouge		5,00 €
Pablo Picasso	8,00 €	SUPPRIMÉ
Patrick Vernon - "L'après-midi de ma vie "	2,00 €	SUPPRIMÉ
Patrick Vernon - Livret d'exposition		5,00 €
Paul Gauguin	7,00 €	7,00 €
Pendentif Monnaie médiévale	13,00 €	SUPPRIMÉ
Petit Chou	4,95 €	4,95 €
Petite Histoire de Saintes	3,00 €	SUPPRIMÉ
Porte bougie	4,00 €	4,00 €
Porte-clé	6,50 €	6,00 €
Puzzle 36 pièces - L.A Augin		12,00 €
Puzzle cherche et trouve - les romains	2,00 €	2,00 €
Règle chiffres romains		7,90 €
Rois de France - incollables		6,50 €
Rois et reines de France - jeu des familles		5,00 €
Rubens	29,00 €	29,00 €
Saintes - Michel Garnier	15,00 €	15,00 €
Saintes Antique	15,00 €	15,00 €
Saintes Mediolanum	11,50 €	11,50 €
Saintes Mediolanum (Prix libraire)	35,00 €	35,00 €
Saintes plus de 2000 ans d'histoire	25,00 €	25,00 €
Saintes, les lumières de la ville		5,00 €
Salvador Dali	8,00 €	8,00 €
Statuette " Napoléon"	8,00 €	8,00 €
Statuette "Buste de Joséphine"	24,00 €	24,00 €
Statuette déesse-mère	22,00 €	22,00 €
Statuette Vénus anadyomène	17,00 €	17,00 €
Tablette de Cire avec stylet en laiton	10,00 €	10,00 €
Tampons encres gallo-romains		

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le

Berser
Levrault

ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Tasse MAYET 38	15,00 €	15,00 €
Terres de Saintonge	20,00 €	20,00 €
Toupe	5,50 €	5,00 €
Van Gogh		5,00 €
Vase	9,50 €	9,50 €
Vercingétorix		5,00 €
Vivre Saintes	20,00 €	SUPPRIMÉ

MUSEES ECHEVINAGE, ARCHEOLOGIQUE, DUPUY MESTREAU				
DROITS D'ENTREE POUR LES VISITES ET ANIMATIONS			2021	2022
Adulte - Exposition permanente - Accès individuel à un seul site (permettant aux saints sur présentation d'un justificatif de domicile 3 accès sur une période d'un an à partir de la date d'achat)			3,00 €	3,00 €
Animations à partir de 7 ans en complément du droit d'entrée			4,00 €	SUPPRIME
Groupe d'adultes - Exposition permanente (à partir de 10 personnes - prix par personne)			2,50 €	2,50 €
Pass'Patrimoine			8,00 €	SUPPRIME
Adulte Visite accompagnée/ Atelier				7,00 €
Tarif réduit et Enfant de plus de 7 ans Visite accompagnée/ Atelier				4,00 €
Gratuits et Enfant de moins de 7 ans Visite accompagnée/ Atelier				GRATUIT
Gouter anniversaire autour d'une œuvre ou d'un thème - par enfant Accompagnement obligatoire d'un adulte pour 5 enfants			7,00 €	7,00 €
Photographie d'une œuvre pour utilisation à caractère commerciale			30,00 €	SUPPRIME
PASS 12 animations			50,00 €	50,00 €
Pass'Découverte			Gratuit	Gratuit
Jeune - jusqu'à 18 ans inclus (hors animation)			Gratuit	Gratuit

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Etudiant (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Personnel de la Ville de Saintes (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Demandeur d'emploi (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Groupe scolaire & centre de loisirs (hors animations)	Gratuit	Gratuit
Pass'éducation ou enseignant préparant sa visite	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs groupes scolaires ou Individuels	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs personnes handicapées	Gratuit	Gratuit
Adhérents de l'Association Nationale des Conservateurs AGCCPF (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Adhérents des Fédérations Françaises des Sociétés des Amis des Musées (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Carte presse	Gratuit	Gratuit
Guide interprète national et guide conférencier français, titulaires de la carte du Ministère de la Culture (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Handicapés / Personnes à mobilité réduite	Gratuit	Gratuit
Membres de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente Maritime (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Membres de l'ICOM (Association Internationale des Musées) (hors animation)	Gratuit	Gratuit
Personne invitée par la Mairie de Saintes, les directeurs des musées	Gratuit	Gratuit
Photographies de mariage sur site	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs abonné "Le Petit Léonard" sur présentation de la carte Club	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs goûter anniversaire	Gratuit	Gratuit
Manifestations Nationales organisées par les Ministères	Gratuit	Gratuit
Premier dimanche de chaque mois (suivant période d'ouverture)	Gratuit	SUPPRIME

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

AMPHITHEATRE		
TARIFS DE LA BOUTIQUE	2021	2022
Affiche aquarelle Saintes en 100 ap. JC	6,00 €	6,00 €
Affiche aquarelle Saintes en 100 ap. JC (Canson)	—	10,00 €
BD "Aquitania"	10,00 €	10,00 €
BD "Astérix", plusieurs tomes au choix	9,95 €	9,95 €
BD "L'enquête gauloise - Histoire dessinée de la France"	22,00 €	22,00 €
BD "La Charente Maritime, une histoire entre terre et mer"	16,90 €	16,90 €
Bloc magnet amphithéâtre	2,50 €	2,50 €
Boîte crayons de couleurs	3,00 €	3,00 €
Boucles d'oreilles romaines	6,00 €	6,00 €
Bracelet torsadé romain	3,00 €	3,00 €
Carnet de notes, plusieurs modèles au choix (saintes...)	3,00 €	3,00 €
Carte des peuples gaulois	10,00 €	10,00 €
Carte des sites de la Gaule Romaine	10,00 €	10,00 €
Carte postale aquarelle Saintes en 100 ap. JC + enveloppe	2,00 €	2,00 €
Carte postale 10*15	0,50 €	0,50 €
Cartes postales collection Antiqua	0,80 €	0,80 €
Cartes postales collection Antiqua par lot de 12	8,00 €	8,00 €
Cartes postales collection Tempora	0,80 €	0,80 €
Cartes postales collection Tempora par lot de 8	5,00 €	5,00 €
Carte postale dessin aquarelle Cambier	1,00 €	1,00 €
Carte postale polaroïd 10 *12,3	1,00 €	1,00 €
Carte postale panoramique + enveloppe	1,10 €	1,10 €
Catalogue Amphystory	10,00 €	10,00 €
Catalogue Amphystory prix éditeur	8,00 €	8,00 €
Crayon à papier prestige bois	1,50 €	1,50 €
Crayon à papier	1,20 €	1,20 €
Dépliant 16 vues	3,00 €	3,00 €
Dé souvenir en céramique, plusieurs modèles au choix	3,00 €	3,00 €
Enveloppe non timbrée, plusieurs modèles au choix	0,20 €	0,20 €
Epée en plastique	5,00 €	5,00 €
Éventail gallo-romain	5,00 €	5,00 €
Figurines historiques "Papo"	6,00 €	6,00 €
Figurines série "Astérix"	6,00 €	6,00 €
Jeu de 54 cartes Charente Maritime	5,00 €	5,00 €
Jeu de 7 familles "Astérix et Obélix"	4,00 €	4,00 €
Jeu de 7 familles Gallo-Romains	4,00 €	4,00 €
Jeu de 7 familles "l'Antiquité"	6,50 €	6,50 €
Jeu de chiffres romains	5,50 €	5,50 €
Jeu de dés romains	5,50 €	5,50 €
Jeu de Latroncule	9,00 €	9,00 €
Jeu de marelle romaine	6,00 €	6,00 €
Livre coloriage "Je colorie la Charente Maritime"	3,90 €	3,90 €

N°21-460 TARIFS 2022 – MUSÉES ECHEVINAGE, ARCHÉOLOGIQUE, DUPUY-MESTREAU ET L'AMPHITHEATRE GALLO-ROMAIN

9

DATE D'AFFICHAGE : 06 JAN. 2022

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Livre coloriage "Gladiateurs Acta"	4,90 €	4,90 €
Livre "Contes et légendes - Les héros de la Rome Antique"	8,00 €	8,00 €
Livre "Devenir gladiateur"	26,00 €	26,00 €
Livre " Dictionnaire humoristique du Poitou et des Charentes	8,00 €	8,00 €
Livre "Dieux et héros de l'Antiquité"	6,90 €	6,90 €
Livre "Gladiateurs" de Brice Lopez	29,00 €	29,00 €
Livre "Gladiateurs, chasseurs et condamnés à mort"	26,00 €	26,00 €
Livre "Gladiateurs : histoire et armement"	25,00 €	25,00 €
Livre "Les aqueducs de Saintes"	40,00 €	40,00 €
Livre " Les Gallo-romains" Editions Gisserot	3,00 €	3,00 €
Livre "la Gaule romaine à très petits pas"	7,80 €	7,80 €
Livre "les romains à très petits pas"	7,80 €	7,80 €
Livre "les Gaulois à très petits pas"	7,80 €	7,80 €
Livre "Le temps des romains vu par un ado"	—	12,95 €
Livre "L'archéologie à très petits pas"	7,80 €	7,80 €
Livre "L'archéologie à petits pas"	13,50 €	13,50 €
Livre "La Gaule romaine à petits pas"	13,50 €	13,50 €
Livre "les romains à petits pas"	13,50 €	13,50 €
Livre "Les gaulois à petits pas"	13,50 €	13,50 €
Livre "Les Romains-Autocollants"	6,50 €	6,50 €
Livre "La cuisine romaine antique"	10,00 €	10,00 €
Livre "La France Archéologique"	45,00 €	45,00 €
Livre "La France gallo-romaine"	23,00 €	23,00 €
Livre "La guerre des Gaules"	8,70 €	8,70 €
Livre "Le Voyage de Marcus"	8,70 €	8,70 €
Livre "L'Enquête de Lucius"	8,70 €	8,70 €
Livre série "Caïus"	5,90 €	5,90 €
Livre "La mort en Face : le dossier gladiateurs"	33,00 €	33,00 €
Livre "L'amphithéâtre romain et les jeux du cirque"	24,00 €	24,00 €
Livre "Le Fâ, 5000 d'histoire"	10,00 €	10,00 €
Livre "Les Gaulois expliqués à ma fille"	8,10 €	8,10 €
Livre "Les gladiateurs et les jeux du cirque"	7,95 €	7,95 €
Livre "Gladiateurs" + maquette	17,00 €	18,50 €
Livre "Mes p'tis docs Les Gaulois"	7,40 €	7,60 €
Livre "Monsieur Madame chez les romains"	—	2,70 €
Livre "Monuments historiques de la Charente Maritime"	28,50 €	28,50 €
Livre "Mosaïque gallo-romaine"	11,00 €	10,00 €
Livre "Petite histoire de Saintes"	4,95 €	4,95 €
Livre "Retour vers l'Antiquité"	—	15,90 €
Livre "Saintes 17/2. Carte Archéologique de la Gaule"	43,00 €	43,00 €
Livre "Saintes" de Michel Garnier	29,00 €	29,00 €
Livre "Saintes" Editions La Geste	29,90 €	29,90 €
Livre "Saintes Mediolanum"	15,00 €	15,00 €
Livre "Saintes, plus de 2000 ans d'histoire illustrée"	35,00 €	35,00 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Livre "Saintes et l'histoire des ses rues"	—	15,00 €
Livres collection "Jeunesse Gisserot", plusieurs titres	3,00 €	3,00 €
Livre "Voyage en Gaule romaine" de JC Golvin	29,00 €	29,00 €
Livret "Laissez-vous conter l'Amphithéâtre"	5,00 €	5,00 €
Livret "Laissez-vous conter Saint-Eutrope", nouvelle édition.	5,00 €	5,00 €
Livret-jeu "Je m'amuse avec les Gallo-romains"	2,00 €	2,00 €
Magnets plusieurs modèles au choix	3,50 €	3,50 €
Magnet poterie tournassin	6,00 €	6,00 €
Magnet gladiateur	4,00 €	4,00 €
Marque pages	1,40 €	1,30 €
Mini poteries Tournassin	5,20 €	5,20 €
Mini amphore Poterie de Luc	6,00 €	6,50 €
Monnaies (reproductions) plusieurs modèles au choix	5,00 €	5,00 €
Mug, plusieurs modèles au choix	5,00 €	5,50 €
Pendentifs romains, plusieurs modèles au choix	4,00 €	4,00 €
Pin's	2,60 €	2,50 €
Porte-clés, plusieurs modèles au choix	4,00 €	4,00 €
Sac shopping	3,50 €	3,80 €
Set de table (plusieurs modèles au choix)	4,00 €	4,00 €
Styler personnalisé amphithéâtre	1,80 €	1,80 €
Stylo en bambou Amphithéâtre	4,00 €	4,00 €
Stylo plume en bois personnalisé Amphithéâtre	5,00 €	5,00 €
Stylos parangon mate estampillé Amphithéâtre	2,50 €	2,50 €
Tatouages éphémères	2,90 €	2,90 €
Toupie	5,00 €	5,00 €
Tube Puzzle	4,50 €	4,50 €
Yoyo amphithéâtre	2,50 €	2,50 €
Bocaux de mogettes de Pont-L'abbé 820 gr	5,50 €	5,50 €
Bocaux de mogettes de Pont-L'abbé 410 gr	3,50 €	3,50 €
Caramels beurre salés - Délices du chai 200g	6,00 €	6,00 €
Les carrés sablés d'Oléron	5,00 €	5,00 €
Galettes charentaises caramel beurre salé (sachet de 10)	6,00 €	6,00 €
Galette charentaise pur beurre	—	6,00 €
Fleur de sel "Sel en Seudre" 90 g	—	4,80 €
Fleur de sel "Sel en Seudre" 150 g	—	6,50 €
Gros sel "Sel en Seudre" 700g	—	12,00 €
Miel de tilleul – 250gr	5,30 €	6,20 €
Miel de tilleul – 450gr	9,20 €	10,80 €
Miel de fleurs de Saintes – 250gr	4,35 €	5,10 €
Miel de fleurs de Saintes – 450gr	7,40 €	8,70 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

TARIFS DU SALON DE THE	2021	2022
Petit café / déca	1,30 €	1,30 €
Grand café / déca	1,80 €	1,80 €
Thé / Infusions	2,50 €	2,50 €
Chocolat chaud	2,50 €	2,50 €
Cappuccino	2,00 €	2,00 €
Café latte	2,00 €	2,00 €
Verre de lait	0,50 €	0,50 €
Suppl. lait	0,20 €	0,20 €
Sirops à l'eau	1,00 €	1,00 €
Suppl. sirop	0,30 €	0,30 €
Diabolos	—	1,50 €
Limonade	1,20 €	1,20 €
Jus de fruits (Pago)	2,60 €	2,60 €
Sodas 50cl (Coca, Schweppes, Orangina...)	2,60 €	2,60 €
Thé glacé (Ice Tea, Fuze Tea...)	2,20 €	2,40 €
Broyés du Poitou	1,30 €	1,30 €
Galette Beurley en emballage individuel	1,00 €	1,00 €
Madeleine en emballage individuel	0,60 €	0,50 €
Compote gourde	1,00 €	1,00 €
Ballisto muesli mix	1,00 €	1,00 €
Kinder bueno	1,00 €	1,00 €
Chupa Chups	0,60 €	0,50 €
M&M's en sachet individuel	1,00 €	1,00 €
Barres KitKat en emballage individuel	1,00 €	1,00 €
Glaces :		
Cônes glacés (Extrême, KitKat, Lion...)	2,50 €	2,50 €
Grands bâtonnets glacés (Gamme : Null...)	2,50 €	2,50 €
Mini bâtonnets (Kim, Nesquick ...)	1,00 €	1,00 €
Glaces à l'eau (Pirulo, Nestea...)	1,60 €	1,70 €
Smarties pop-up	1,60 €	1,70 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

DROITS D'ENTRÉE POUR LES VISITES ET LOCATIONS	TARIFS 2021	TARIFS 2022
VISITES		
Accès individuel adulte	4,00 €	4,00 €
Tarif réduit en cas de fermeture partielle du site pour Intempéries (inondations, tempêtes...), préparation d'événements spécifiques (montage de scène, spectacle...) ou travaux.	2,00 €	2,00 €
Jeune jusqu'à 18 ans inclus	Gratuit	Gratuit
Retour saints (permettant aux saints sur présentation d'un justificatif de domicile 2 accès supplémentaires sur une période d'un an à partir de la date d'achat)	-	Gratuit
Accompagnateurs groupes scolaires ou individuels	Gratuit	Gratuit
Accompagnateurs personnes handicapées	Gratuit	Gratuit
Étudiants	Gratuit	Gratuit
Adhérents de l'Association des Conservateurs de France	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Adhérents des Amis des Musées	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Carte "Pass" du Comité Régional du Tourisme	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Carte presse	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Guide interprète national, guide conférencier français, titulaires de la carte du Ministère de la Culture + 1 accompagnateur, archéologue professionnel (sur présentation d'un justificatif).	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Handicapés visuels, mentaux ou moteurs / Personnes à mobilité réduite	Gratuit	Gratuit
Membres de la Société d'Archéologie et d'Histoire de Charente Maritime	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Membres de l'ICOM (Association Internationale des Musées)	Gratuit (hors animation)	Gratuit (hors animation)
Pass Nouveaux Saints (valable pour 2 adultes)	Gratuit	Gratuit
Personne invitée par la Mairie de Saintes, par la direction des musées et de l'amphithéâtre	Gratuit	Gratuit
Personnel du site du Fâ, dans le cadre du partenariat	Gratuit	Gratuit

N°21-460 TARIFS 2022 – MUSÉES ÉCHEVINAGE, ARCHÉOLOGIQUE, DUPUY-MESTREAU ET L'AMPHITHEATRE GALLO-ROMAIN

Envoyé en préfecture le 06/01/2022

Reçu en préfecture le 06/01/2022

Affiché le



ID : 017-211704150-20220105-21_460A-AU

Personnel de la Mairie de Saintes	Gratuit(hors animation)	Gratuit(hors animation)
Photos de mariage (photos de couple ou de groupe)	Gratuit	Gratuit
Carte du ministère de la culture	Gratuit	Gratuit
Gratuité Enseignant	Gratuit	Gratuit
Location d'un audio guide	3,00 €	3,00 €
Location d'un audio guide pour mal voyant ou non voyant	Gratuit	Gratuit
Tarif animation tout public (atelier, visite commentée...)	–	7,00 €
Tarif réduit animation réduit (Jeune jusqu'à 7 ans...)	–	3,00 €
Tarif gratuit animation (parent accompagnateur)	–	Gratuit
Manifestations nationales organisées par les Ministères (Journées Nationales de l'Archéologie, Journées Européennes du Patrimoine)	Gratuit	Gratuit
Groupe scolaire & centre de loisirs	Gratuit	Gratuit
Groupe d'adultes (à partir de 10 pers. - prix par pers.)	3,00 €	3,00 €
Partenariat avec le site du Fâ :		
Entrée adulte en visite simple	1,50 €	1,50 €
Entrée adulte avec audioguide	2,50 €	2,50 €
Entrée jeune jusqu'à 18 ans inclus en visite simple	Gratuit	Gratuit
Entrée jeune jusqu'à 18 ans inclus avec audioguide	1,00 €	1,00 €
Pass Cognac-Saintes + audioguide	4,00 €	4,00 €
Pass 12 animations	50,00 €	50,00 €
LOCATIONS		
Utilisation du site par des associations ou organismes privés pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives gratuites ou payantes :		
Basse saison (octobre à Mars)	250,00 €	250,00 €
Haute/Moyenne saison (avril à fin septembre)	500,00 €	500,00 €